



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ

ÉLUS ET GENS D’AFFAIRES DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE DEMANDENT AU PREMIER MINISTRE UNE MODULATION DES MESURES SANITAIRES

Rimouski, le 25 janvier 2021- « L’adhésion remarquable des Bas-Laurentiens et des Rimouskois aux mesures sanitaires n’est pas éternelle. Pour qu’elle reste valable, il faut encourager ces efforts et moduler les moyens en fonction des résultats obtenus», suggère le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Francis St-Pierre.

Voilà l’essentiel du message qu’a livré, cet après-midi, l’ élu représentant les 9 municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette lors d’une rencontre avec la direction du Centre intégré de la santé et des services sociaux et à la Direction de la santé publique du Bas-Saint-Laurent. Cette rencontre a permis une mise à jour globale de la situation au Bas-St-Laurent pour la première fois en 2021.

« Il a toujours été important pour nous de prendre position en fonction des informations et données disponibles à la Santé publique. Il est donc clair aujourd’hui, à la lumière de la bonne performance de notre région, que des assouplissements sont nécessaires le plus rapidement possible si la situation demeure stable », ajoute Marc Parent, Maire de Rimouski.

Pour les élus, il ne fait aucun doute que cette adhésion restera fragile si aucun changement n’intervient au terme de l’actuel calendrier sanitaire. Actuellement, la population de la MRC de Rimouski-Neigette ne constate aucun gain alors que le nombre de cas est en diminution significative. Des assouplissements doivent impérativement être mis en place et communiqués proactivement par les autorités en préparation de l’échéance du 8 février.

« La situation épidémiologique de notre région est exemplaire. Un allègement des mesures sanitaires est essentiel notamment en support à notre économie locale qui a déjà fortement été affectée par les confinements successifs », note Martin Beaulieu, PDG de la SOPER.

En conclusion, les allègements demandés visent le maintien de l’adhésion citoyenne aux mesures en place de contrôle de la pandémie tout en ayant à cœur la santé mentale des citoyens et la santé économique de la grande région de Rimouski.

-30-

SOURCE : Francis St-Pierre
Préfet de la MRC de Rimouski-Neigette
418-732-4392